

INTERVENTION

Olivier DUBIGEON

Consultant

Sur les verres en amidon de maïs que vous utilisez, il est indiqué “*Compost it*”. Je vous propose de “composter” nos idées pour en faire quelque chose de compact et de fertilisant !

Je suis ingénieur-conseil. J'accompagne des entreprises et des collectivités territoriales pour intégrer, dans les plans d'action et les stratégies, des démarches de développement durable. Je préfère d'ailleurs le terme “développement soutenable”, mais nous ne sommes pas là pour avoir des querelles de sémantique.

Le sujet de notre atelier porte sur la question de l'emploi et de l'innovation pour contribuer, dans le cadre du sujet qui nous intéresse, à un développement plus durable ou plus soutenable.

À ma droite se trouve Jean-Marie BUSSEUIL, président de la chambre de commerce de la Drôme.

Nous allons donc devoir recomposer notre travail, ce qui, finalement, est très bien – j'aurais cependant été ravi de sa présence-, car nous sommes tous des apprenants, cela a été évoqué tout à l'heure, sur le sujet du développement durable, sujet éminemment complexe. Chacun d'entre nous a son rôle à jouer, celui d'apprendre ensemble et essayer d'apporter des éléments d'analyse mais aussi et surtout d'aller vers des éléments d'action.

L'objectif est de pouvoir apporter, dans une heure et demie, quelques perspectives d'action, de proposition.

Je rappelle que nous avons autour de la table des gens issus du monde de l'entreprise et d'autres du territoire, donc des collectivités ou du service public. Ces univers sont différents dans les problématiques, dans les contextes, dans les contraintes mais ils sont aussi en relation. Le développement durable est un trait d'union extraordinaire pour jouer un rôle de passerelle entre les entreprises et le territoire.

Nous allons commencer par Philippe GIRARD.

“Le développement durable est un trait d'union extraordinaire pour jouer un rôle de passerelle entre les entreprises et le territoire”

Philippe GIRARD Je suis ici pour essayer de voir tout ce qui se passe, puisque nous menons des actions à la Jeune chambre économique. Nous essayons de développer des projets dans chaque ville et d'insuffler de nouvelles idées aux autres jeunes chambres économiques locales pour qu'elles essayent ensemble de s'inscrire le plus possible dans le développement durable.

Patrick LEGRAND Je suis directeur de la mission “Environnement et Société” de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), qui est un établissement public de recherche.

Si je suis là, vous vous en doutez bien, c'est qu'il existe un lien entre l'innovation et la recherche. Dans bon nombre de cas, les conditions de vie de l'an 2030 sont déjà dans nos

▼
“Les conditions de vie de l’an 2030 sont déjà dans nos laboratoires, les pollutions aussi d’ailleurs !”
 ▲

Jacques BREGEON

laboratoires, les pollutions aussi d’ailleurs ! Les conditions de vie qui correspondent à un développement durable sont déjà, elles aussi, me semble-t-il, à mettre à l’étude dans nos laboratoires.

Un des enjeux est probablement de mettre assez rapidement les orientations de la recherche, et notamment de la recherche publique, au débat public pour que l’on sache, bien avant la vulgarisation et la diffusion des résultats, quels seront les avenir que nous rendrons impossibles, ceux que nous rendrons possibles et comment nous serons mangés. (*Rires.*)

Je dirige le Collège des hautes études de l’environnement et du développement durable, partenaire avec trois grandes écoles : l’École centrale, l’Institut national d’agronomie et le groupe ESCP-EAP, c’est-à-dire Sup de Co Paris. Nous mélangeons donc les trois cultures et nous accueillons chaque année des dirigeants.

L’objectif du collège est de préparer les responsables et les dirigeants aux enjeux de l’environnement et du développement durable.

Patrick LEGRAND a ajouté le terme de “recherche”. J’ajouterais celui de “compétence”. C’est un des sujets importants parce qu’il me semble que le développement durable doit être traité en termes de compétence, largement autant, sinon plus, qu’en termes d’emplois, ce qui pourrait peut-être éviter les dérives.

Béatrice IVALDI

J’ai choisi cet atelier parce qu’un des volets de nos travaux concerne l’emploi comme facteur de compréhension mutuelle et d’intégration de l’aéroport dans son environnement humain, vis-à-vis des riverains et d’acceptabilité du développement de l’aéroport.

Jean-Marc TEMERSON

Je suis chercheur à France Télécom, en recherche et développement dans un pôle de prospective. Nous regardons les services de télécom à un horizon de cinq à sept ans.

J’ai actuellement en charge un programme de recherche et d’étude sur l’impact des TIC sur le développement durable, entre autres sur : comment ne pas se déplacer et utiliser les services de télécom dans des domaines aussi divers que la santé ou l’éducation ?

Nous voudrions savoir quels en seront les bénéfices sociétaux et pouvoir les mesurer, car si certaines personnes communiquent bien sur ce que nous faisons, il faut que nous soyons capables, non pas de quantifier, mais de donner un impact de façon quantitative pour véritablement pouvoir faire ce que nous disons et dire ce que nous faisons.

“Un des enjeux est probablement de mettre assez rapidement les orientations de la recherche pour que l’on sache quels seront les avenir que nous rendrons impossibles, ceux que nous rendrons possibles et comment nous serons mangés”

Sophie CRESPIN

Le groupe ONET s’occupe de prestations de services. J’ai choisi cet atelier plutôt par rapport à la connexion entre l’innovation et l’emploi car nous avons énormément d’employés et les employés potentiels sont issus de secteurs difficiles et ils sont très peu qualifiés.

Le développement durable est donc pour nous l'occasion de valoriser ces personnes, de les intégrer au mieux dans la société. C'est également une façon de recruter autrement, en leur proposant un emploi qui est, certes, valorisant, mais qui leur permettra d'avancer.

Jean-Pierre WINSTEL
BIOVIVA

Le sujet m'intéresse particulièrement, car c'est parce que nous avons voulu que le moteur de notre entreprise soit le changement, que celui-ci nous a permis d'innover et, par conséquent, d'employer des personnes.

Si je suis ici, c'est aussi pour témoigner et montrer que, pour nous, le développement durable est très clairement un moteur d'innovation, de changement et d'emploi et qu'il faut vraiment y croire parce que cela peut marcher.

Pierre CHOVELON

Je suis directeur du développement de l'Europôle de l'Arbois, technopôle de l'environnement. Je ne sais pas si tout le monde est familiarisé avec la notion de technopôle. Il s'agit de mettre sur un même site des laboratoires de recherche et des entreprises innovantes.

L'innovation et l'emploi constituent vraiment le fondement de notre démarche sur le technopôle de l'Arbois. Le technopôle, c'est :

- 700 personnes issues du monde de l'entreprise et du laboratoire de recherche publique.

- La fourniture, si je puis dire, de ZAC à haute qualité environnementale, de bâtiments à haute qualité environnementale (HQE). Nous sommes, vous le comprenez bien, fortement impliqués dans la thématique, dans l'environnement et la démarche environnementale.

- Un centre d'excellence d'environnement qui a la possibilité de fournir des prestations soit vers les collectivités, soit vers le monde de l'entreprise.

Nous sommes donc fortement impliqués dans le développement économique de notre département, de notre région et, bien sûr, de notre pays.

Marie BOUCHEZ

Je suis là pour dialoguer, pour écouter et faire le lien entre la politique et la mise en place des politiques publiques. Je suis aussi militante du développement durable, très attachée donc...

Stéphane MASSON

À l'heure où le baril du pétrole frise les 50 dollars, la région de Haute-Normandie s'interroge beaucoup sur son propre devenir car sa principale ressource financière provient aujourd'hui, pour une bonne part, de toute la grande pétrochimie, le long de la vallée de la Seine. Elle a donc engagé, depuis trois ans, un véritable travail de prospective territoriale, à savoir : que va-t-on devenir ?

Elle s'est donc dotée d'un outil, l'APCM (Association de promotion de la cité des matières) qui est à peu près à l'image de ce site. Imaginez une abbaye cistercienne à proximité de la pétrochimie qui sera, je l'espère – en tout cas les appels d'offre sont déjà partis-, à l'horizon 2006, un parc scientifique dédié aux énergies présentes et futures. Une attention particulière est portée – pour rejoindre le propos d'aujourd'hui – à la communication sur le développement durable.

“Le gros problème de l'innovation aujourd'hui dans le développement durable, c'est l'acceptabilité de cette innovation”

Nous avons également associé à ce parc scientifique une dimension muséographique puisqu'il sera un outil de démonstration et de sensibilisation auprès du plus grand nombre. À ce titre, nous sommes en train de travailler, dans le prolongement de ce parc scientifique, à un laboratoire des usages.

Qu'est-ce qu'un laboratoire des usages ? Le gros problème de l'innovation aujourd'hui dans le développement durable, c'est l'acceptabilité de cette innovation. Nous le vivons quotidiennement. Je vous invite à consulter la dernière communication de la Commission de Bruxelles du mois de janvier 2004 sur la promotion et la sensibilisation aux éco-technologies. Un des leviers est de mieux comprendre l'acceptabilité auprès du plus grand nombre. Nous avons évoqué tout à l'heure les consommateurs.

Ce qui m'intéresse singulièrement, par rapport au sujet du moment, c'est la relation entre innovation, développement durable et acceptabilité, la compréhension des leviers de l'acceptabilité auprès de l'innovation et du développement durable.

Martine DIDIER Je représente un réseau d'entreprises, d'organismes, de collectivités locales et territoriales, de laboratoires de recherche, implantés dans le Technopôle de l'Arbois et qui œuvrent dans le domaine de l'environnement, notamment et essentiellement celui de l'eau.

Toutes les entreprises adhérentes à notre association ont bien compris que leur propre développement, en tant que structure, passait obligatoirement par l'innovation.

Nous cherchons donc à les aider, à financer leurs projets, à trouver des partenaires auprès des laboratoires publics situés notamment sur l'Europôle de l'Arbois. Nous faisons un peu de mise en relation entre les laboratoires de recherche et les entreprises pour que les projets qui se trouvent dans les cartons des entreprises trouvent preneurs auprès des laboratoires de recherche situés dans la région.



Christian BRET Au Centre de ressources du développement durable du Nord-Pas-de-Calais (CERDD), nous considérons que nous ne pouvons pas faire de développement durable sans les entreprises.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, nous savons ce qu'est le développement "non durable". Nous savons ce qu'est la fin d'une ressource énergétique non renouvelable, en l'occurrence les mines, et ses conséquences, à savoir les risques d'effondrement du bassin minier et encore maintenant d'effondrement des sols. Nous savons ce que sont les délocalisations, en Chine ou ailleurs, avec réimportation du textile délocalisé dans les grandes surfaces du Nord-Pas-de-Calais pour que les chômeurs générés par ces délocalisations puissent acheter des vêtements à bas prix ! Nous savons ce que sont les sites et les sols pollués puisque 50 % des friches industrielles françaises se trouvent dans le Nord-Pas-de-Calais. Nous savons ce que sont les problèmes de dépollution de ces sols.

Je suis convaincu qu'on ne peut pas faire de développement durable exclusivement avec les collectivités locales, mais qu'il faut le faire avec les entreprises. Mais comment mobiliser les entreprises autour des questions de responsabilité sociale et environnementale pour créer de l'emploi durable et pour faire en sorte que le développement durable, dans la conception de l'entreprise, ne soit pas simplement celui de l'entreprise mais également des emplois, au moins dans le bassin d'emploi, pour proposer à tout le monde la possibilité de vivre dignement de ses capacités de travail ? Voilà la question pour laquelle je suis ici.

“Comment faire en sorte que le développement durable ne soit pas simplement celui de l'entreprise mais également des emplois”

Marceau BERTERO-NIEL On se pose des questions sur les valeurs moteurs du changement. On a parlé d'innovation. Je remarque que toutes les personnes qui travaillent dans l'innovation, comme vous, monsieur Patrick Legrand, qui ont une vision déjà à trente ans, sont toujours un peu pessimistes parce qu'ils ont déjà entrevu ce que nous, nous allons voir. L'an dernier, d'autres scientifiques avaient également, tout comme vous, des craintes par rapport à l'innovation. L'innovation dépasse donc les progrès qui, parfois, sont des non-progrès. Aujourd'hui, par rapport au développement durable, qui décide si l'innovation est porteuse de progrès et d'avenir et peut-elle même engendrer des emplois ?

Les chercheurs font de l'innovation mais ils recherchent pour chercher selon des programmes. Il n'existe pas de "M. Développement durable" qui ait dit : *"Vous allez chercher dans le développement durable."* En fonction de l'utilisation de l'innovation, le progrès pour le développement durable sera utilisé ou pas. L'innovation est effectivement un moteur de changement. L'emploi, quant à lui, étant également en perpétuelle évolution, cela provoque un changement, mais comment le relier au développement durable ?

La question est assez bizarre par rapport au titre. "Innovation et Emploi" semble être une réponse à : *"Quelles sont les valeurs au temps du changement ?"* Ce n'est pas la seule, mais il y en a d'autres dans les différents ateliers. Nous, nous devons entrevoir l'innovation et l'emploi comme un moteur du changement.

François KORNMAN Ce qui m'intéresse, c'est d'avoir quelques éclairages ou des éléments supplémentaires qui ne sont pas toujours évidents mais qui sont importants pour des politiques.

La question de l'emploi est encore plus sensible pour nous parce que nous avons un taux de chômage assez élevé. Il me paraît important de mettre en place une perspective très dynamique du développement durable – l'innovation est, à mon sens, évidente dans le cas du développement durable – avec le côté "création d'emplois". La relation entre le volet emploi et la dynamique qui peut être mise en place me paraît également importante.

Cécile OSTRIA Nous sommes interpellés par des entreprises qui nous disent être innovantes ou avoir des produits innovants, mais nous n'avons pas les compétences pour évaluer l'innovation de leurs produits. Nous avons de plus en plus de demandes dans ce sens – certains produits ou certains process ont l'air très intéressant – et nous ne savons pas encore très bien comment le gérer.

Les entreprises ont donc une vraie demande pour que nous les aidions à trouver des réseaux, ce qui ne fait pas partie de notre champ de compétence. Comment trouver les réseaux vers qui renvoyer ces innovations qui sont, a priori, intéressantes ?

Par rapport au développement durable, quelles sont les perspectives dans la mise en place de nouveaux modes de travail, de nouveaux types d'emploi ? Je pense au développement de l'écologie industrielle, ce qui est plus sur un process, mais aussi au développement des services sur des biens de consommation réparables ou échangeables, etc., plutôt que jetables. Existe-t-il des études ou des recherches sur ces sujets, sur une prospective des nouveaux emplois qui vont être développés dans la société de développement durable que nous mettons en place ?

Hélène RENARD Nous sommes le plus important employeur de France avec près de 300 000 salariés. Le volet social est un des sujets majeurs de notre stratégie de développement durable. De fortes évolutions sont prévues dans les années à venir puisque nous aurons près de 100 000 départs à la retraite, ce qui générera des problèmes de pyramide des âges, de recrutement et, sans doute, de forte diminution du nombre de collaborateurs. Il faudra donc gérer tout cela en tenant compte de la dimension "territoire" extrêmement importante. En effet, lorsqu'un bureau de poste est fermé, nous voyons les élus et la presse se mobiliser parce que c'est "destructeur d'emplois et d'activités".

Je participe aussi à un groupe tripartite "Employeurs, Syndicats, Personnels" du ministère du Travail qui réfléchit sur la qualité du travail, sur l'emploi et sur les performances économiques. C'est un peu une réflexion d'étape sur la stratégie de Lisbonne, sur la création d'emplois et l'innovation en Europe.

Alexandre ÉPALLE Je m'occupe de l'Agenda 21 du canton de Genève. Dans ce cadre, je m'occupe notamment de motiver les acteurs économiques.

La première étape a été de publier un guide "Développement durable" à l'attention des petites et moyennes entreprises.

La deuxième étape a porté sur le contact avec les représentants des entreprises, les chambres de commerce, etc. Maintenant, nous allons vers les entreprises. Nous faisons des expériences pilotes et c'est là où cela devient beaucoup plus "coriace" parce que, pour le chef de PME – je ne parle pas de ceux qui sont ici-, seule compte la survie de l'entreprise, le développement durable viendra lorsqu'il y aura du temps de libre.

Les thèmes "Emploi" et "Innovation" de cet atelier m'intéressent donc particulièrement

pour comprendre quelles pourraient être les raisons qui motiveraient quelqu'un qui a largement d'autres priorités que le développement durable a priori, même si nous avons effectivement quelques outils pour inciter un petit peu le chef de PME.

J'ai entendu un chef de PME heureux. Il pourra donc peut-être nous en dire plus tout à l'heure.

Mehdi ALLAL Je suis chargé de mission au CODEV (Conseil de développement économique durable de la Ville de Paris) qui fait office de conseil économique et social auprès du maire de Paris.

“Des énergies renouvelables se développent très peu alors qu'on sait qu'elles sont génératrices d'emplois”

Ce Conseil économique a été missionné pour réfléchir, pendant un an, sur le développement durable à Paris, notamment pour préparer un Agenda 21 local, tout en gardant la question de l'emploi au cœur de ses préoccupations. La dénomination exacte de l'atelier du CODEV est “*Les emplois et le développement durable*”.

Nous nous intéressons également aux expériences un peu innovantes des entreprises, des collectivités, des partenariats public-privé et nous essayons de les promouvoir auprès des élus de l'exécutif.

Christian BARLET Je suis journaliste pour différents titres et entre autres ici pour la revue “*Travailler dans l'économie sociale et solidaire*”, pour faire le lien avec les questions de l'emploi.

La problématique qui se pose est la suivante : quelles activités et quelles nouvelles technologies peut-on créer dans l'énergie et, fondamentalement, les questions de l'emploi durable .

Nicolas BLANC J'anime le programme “Entreprises” du Comité 21. Nous sommes dans un pays où la productivité du travail est la plus forte et nous voyons bien que cela ne suffit plus dans le jeu de la concurrence internationale. J'aimerais savoir quelles sont vos analyses sur les blocages en matière d'innovation en France.

Quelqu'un a parlé d'écologie industrielle. On pourrait aussi parler des énergies renouvelables qui se développent très peu alors qu'on sait qu'elles sont génératrices d'emplois.

Olivier DUBIGEON Concernant le développement durable et innovation-emploi, je voudrais d'abord rappeler, même si cela est évident pour vous, que notre société humaine se trouve, par rapport au passé, au pied d'un mur qui est peut-être difficile à franchir puisqu'elle doit faire face à des questions qui touchent aujourd'hui à la survie de notre espèce, sans parler de celle des autres espèces.

Ensuite, la dimension planétaire rend les problématiques interdépendantes et leurs relations aléatoires. On appelle cela la “complexité”.

“Notre société humaine se trouve au pied d'un mur qui est peut-être difficile à franchir”

L'un d'entre vous a parlé du baril de pétrole à 50 dollars. Même s'il est redescendu hier à 40 dollars, je crois que nous allons vers un monde où le pétrole sera structurellement à 50, voire 100 dollars et probablement même à 200 dollars beaucoup plus rapidement que ce qui était annoncé voici encore six mois. Dans l'émission “Prospectives, Énergies

en 2050" où les analyses sont extrêmement pertinentes – c'est notre ami Pierre Radanne qui animait cette mission-, il craignait un monde où le baril serait à 50 dollars en 2050. Or, nous sommes en 2004 et c'est une mission qui date de six mois !

“Comment respecter le droit des pays émergents à se développer sans menacer la survie de tous et sans exclure les plus fragiles ?”

D'autres questions sont intéressantes, mais plutôt terribles. Vous savez qu'en l'espace d'une génération, la moitié des pays n'ont pratiquement pas accès à l'eau potable. Nous allons donc bien évidemment devoir faire face à des enjeux de conflits mondiaux généralisés si nous ne les anticipons pas.

J'évoque toutes ces questions, que vous connaissez par cœur, pour dresser le tableau des enjeux de l'innovation.

On a parlé des ressources non renouvelables. Comment ne plus dilapider notre patrimoine commun au niveau des ressources non renouvelables et des ressources ou des rejets polluants que nous avons toujours l'habitude d'utiliser ?

Comment préparer une vie dans un monde où l'équilibre climatique va très probablement menacer une partie non négligeable des espèces vivantes et humaines en particulier sur des territoires ? Vous savez que 60 % des habitants de la planète vivent à proximité d'un littoral.

Une autre question m'interpelle : comment respecter le droit des pays émergents, voire déjà émergés – je pense évidemment à la Chine, à l'Inde et au Brésil – à se développer sans menacer la survie de tous et sans exclure les plus fragiles ?

Toutes ces questions sont évidemment malheureusement trop connues, mais face à elles nous devons faire l'apprentissage d'un nouveau stade de notre maturité. Comment passer d'une prédation sur nos ressources à un développement soutenable pour tous ?

Je crois que nous sommes face à un enjeu d'innovation absolument considérable et chacun d'entre nous, individuellement, chaque acteur que nous représentons, devient aujourd'hui insuffisant pour répondre à ces enjeux d'organisation.

Concernant la mise en relation des savoirs, c'est un des enjeux sur lequel je vous invite à échanger. Quel type d'organisation ? Comment mailler nos savoirs aujourd'hui pour contribuer à trouver des solutions innovantes ?

Je voudrais vous livrer une autre réflexion par rapport à ce chantier, ce changement absolument gigantesque qui est devant nous et qui a été relevé, finalement, dans un temps extrêmement court au regard des temps géologiques.

Nous avons à combiner plusieurs intelligences :

- L'intelligence économique. Elle commence tout juste à avoir droit de cité dans notre pays depuis le rapport Carignon. Il est extrêmement récent et il vise à essayer d'anticiper les relations entre les acteurs financiers, économiques et les territoires, pour résumer rapidement, et également les producteurs et les consommateurs.

- L'intelligence environnementale. Elle anticipe et cherche à comprendre les relations entre les êtres vivants et la biosphère.

- L'intelligence sociétale et culturelle. Elle vise à anticiper et à comprendre les relations entre les territoires et ce qui fonde l'identité de ces territoires.

- L'intelligence sociale, sur laquelle nous allons plutôt nous concentrer, cherche à comprendre et à anticiper les relations entre les personnes et, en particulier, entre les personnes et les organisations d'insertion dans la société que sont les entreprises, au sens



générique du terme, c'est-à-dire non pas simplement privées mais publiques.

Je vous propose de cadrer notre réflexion autour de ce quatrième pivot d'intelligence qu'est l'intelligence sociale. On peut aussi la définir comme étant la recherche de chacun d'entre nous d'un bien-être, d'une santé et d'une sécurité dans des dispositifs qui visent à nous intégrer dans la société.

Cette intelligence sociale repose sur deux piliers complètement interconnectés.

Le premier pilier, l'insertion socio-économique, permet d'assurer l'insertion de chacun dans un dispositif social pour lui garantir une capacité de vivre en société.

Le deuxième pilier, dont on parle d'ailleurs beaucoup moins souvent, vise à la transformation et à l'épanouissement des personnes, c'est-à-dire tout ce qui peut viser à la libération de l'identité psychologique et culturelle de chacun d'entre nous pour renforcer sa propre capacité à être auteur de sa vie, à créer, à se recréer. On parle beaucoup moins de cette facette.

J'ai vécu pendant quelques années dans des pays du Sud et j'étais frappé de voir des sociétés dites "traditionnelles" réussir ce que nous avons oublié et que nous réussissions voici un certain nombre de siècles, soit arriver à combiner l'insertion sociale et la transformation des personnes. Cette remarque peut d'ailleurs être versée à notre réflexion de cet après-midi.

En ce qui concerne l'emploi, j'ai bien noté l'interpellation de Jacques BRÉGEON "emploi et compétence".

L'emploi est évidemment au croisement de ces deux objectifs : l'insertion sociale et l'accompagnement, et l'évolution de la personne.

Dans notre société, vous savez très bien que la mutation est de plus en plus rapide. L'emploi devrait permettre à chacun, d'une part, de s'insérer dans la société et d'apporter sa propre contribution en tant qu'auteur et, d'autre part, que ses talents soient reconnus, notamment par une rétribution si possible soutenable pour chacun, et d'avoir des talents encouragés et actualisés. Ces deux objectifs se fertilisent évidemment l'un l'autre.

L'emploi est donc sous-tendu par deux facteurs :

- la capacité des entreprises – je parle encore une fois des entreprises publiques et privées qui génèrent l'emploi – à faire contribuer et à rétribuer chacun de façon soutenable ;
- la capacité des territoires à générer l'activité économique qui va, elle-même, générer de l'emploi.

Sur ce deuxième point, vous nous apporterez un certain nombre d'éclairages concrets.

Toujours pour cadrer notre sujet, je vous apporte une réflexion personnelle mais je ne sais pas si vous la partagez : pour moi, ces deux capacités – celle des entreprises, au sens générique du terme, de contribuer à insérer et à rétribuer chacun de façon soutenable et celle des territoires à générer de l'activité économique – sont aujourd'hui en péril. Pourquoi ?

“Le premier pilier, l'insertion socio-économique, permet d'assurer l'insertion de chacun dans un dispositif social. Le deuxième pilier vise à la transformation et à l'épanouissement des personnes”

▼
“Renforcer sa propre capacité à être auteur de sa vie”
 ▲

“71 % de ces DRH constatent qu'un cercle vicieux est en train de se renforcer par la progression du stress, de la démotivation et de la désillusion des salariés”

Concernant la capacité des employeurs à faire contribuer et à rétribuer les salariés de façon soutenable, vous avez sans doute regardé un certain nombre d'indicateurs. Lorsque je regarde l'ensemble des indicateurs disponibles, je suis frappé de voir, depuis quelques années, la dégradation plutôt alarmante et généralisée des conditions de travail en France et en Europe. Les liens entre les salariés et les entreprises se relâchent de plus en plus depuis quelques années.

Manpower publie chaque année un baromètre de l'innovation et du management. Cette enquête est réalisée par l'institut d'enquête CSA auprès de 300 DRH d'entreprises françaises. 71 % de ces DRH constatent qu'un cercle vicieux est en train de se renforcer par la progression du stress, de la démotivation et de la désillusion des salariés. Cela se traduit par une recrudescence des maladies professionnelles, des accidents de travail, de l'absentéisme et, d'une façon générale, de pénibilité au travail, aussi bien sur le plan physique que sur le plan mental.

Vous avez vu, notamment ces toutes dernières années, apparaître le débat sur le harcèlement moral dans les entreprises. Ce sondage et les travaux de chercheurs que j'ai regardés jugent que les situations de surcharge permanente qui génèrent ces situations de stress, de démotivation et de désillusion sont liées à l'intensité beaucoup trop élevée des rythmes de travail et des contraintes mentales et physiques qui y sont associées. C'est pointé du doigt aussi bien par les salariés, qui sont de plus en plus sensibles à leurs propres conditions de travail, que par des chercheurs.

Philippe ESKENAZY, chercheur au CNRS – je ne sais pas si vous le connaissez –, souligne que la relation entre la personne et son insertion dans la société, via l'employeur, interpelle en fait l'organisation au travail et, par conséquent, l'organisation de l'entreprise et sa responsabilité. Je trouve cette recherche intéressante, car cette situation est souvent occultée. Je l'ajouterai à la situation de chômage qui fragilise le corps social et qui est plutôt endémique depuis une trentaine d'années.

Concernant la capacité des territoires à générer l'activité économique, le député UMP Max ROUSTAN, de tendance plutôt libérale, a présenté en juin à l'Assemblée nationale un rapport sur la désindustrialisation en France. Il disait, et j'ai trouvé cette conclusion intéressante : *“La rapidité des évolutions économiques dépasse la capacité d'adaptation de la société française. Tout le monde est dépassé, aussi bien les politiques que les syndicalistes. C'est l'ensemble du corps social qui doit réagir.”* Évidemment la question est : comment ? Ce sera l'objet de notre débat.

Vous avez noté comme moi que la question de la délocalisation, qui existait déjà il y a une quinzaine d'années si j'ai bonne mémoire, revient en force aujourd'hui de manière beaucoup plus forte et redevient même un thème politique, voire même un thème de campagne aux États-Unis. John KERRY propose de supprimer, pour les multinationales, la possibilité de différer éternellement le rapatriement de leurs bénéfices sur le territoire américain en poussant les entreprises à investir. On est bien sur la question de l'investissement.

J'en arrive à la fin de mon cadrage. Les sujets qui nous intéressent sont

“La rapidité des évolutions économiques dépasse la capacité d'adaptation de la société française. C'est l'ensemble du corps social qui doit réagir”

donc : le développement durable, la responsabilité sociale, sociétale, environnementale et économique des acteurs socioéconomiques, en particulier la responsabilité sociale que plus des deux tiers des DRH de la même enquête ont noté comme étant souhaitable, même si cela leur apporte des contraintes supplémentaires.

De nombreuses questions se posent autour du “comment faire ?”.

J'ai retenu trois séries de questions que je vais soumettre à votre débat, après l'intervention de Jean-Marie BUSSEUIL, mais nous pouvons en ajouter.

La première série touche à la relation entre la compétitivité et le développement des territoires locaux : quelles innovations peuvent réaliser les entreprises par rapport à l'emploi et aux compétences – compte tenu des éléments que je vous ai apportés autour de la question de l'insertion dans la société et de l'évolution des personnes – pour contribuer à rendre le développement plus soutenable ?

Autre question, toujours autour de la compétitivité et du développement des territoires locaux : quel maillage de savoirs pouvons-nous développer ou impulser ? En particulier, quelles passerelles pouvons-nous promouvoir entre les entreprises et les collectivités ?

“Quel maillage de savoirs pouvons-nous développer ou impulser ?”

La deuxième série de questions tourne autour de la régulation-dérégulation des rigidités du travail. On voit bien qu'un certain nombre d'éléments poussent à une libéralisation du monde du travail et à une société plus libérale et, en même temps, à une régularisation de la mondialisation. Tous les référentiels de développement durable, que vous connaissez certainement, qui se multiplient sont autant de signes, de signaux, de la construction et de l'élaboration implicite d'un nouveau contrat social mondial qui est en train de s'élaborer sous nos yeux. On a donc, d'un côté, une dérégulation, et de l'autre, une régulation.

Plusieurs séries de questions autour de cette question touchent évidemment à la délocalisation liée à la délocalisation emploi. Faut-il préserver l'emploi local et empêcher la délocalisation, sous réserve que cette dernière se fasse dans des conditions de responsabilité sociale, sociétale et environnementale et qu'elle contribue aussi au développement durable à partir du moment où elle fait entrer dans le jeu socioéconomique de nouveaux pays ? Ce sont des questions auxquelles il est extrêmement compliqué de répondre.

Même chose pour ce qui concerne la relation entre une entreprise et la pollution : faut-il fermer une usine polluante, quitte à supprimer l'emploi qui est lié à cette usine ? Comment trouver un bon compromis soutenable vis-à-vis du développement ? Quelle place les syndicats de salariés peuvent-ils avoir dans le débat local, global, au niveau de la responsabilité sociale de l'entreprise ? Ce sont des questions complexes.

Comme nous sommes dans une Université d'été sur la communication pour le développement durable, la troisième série de questions tourne évidemment autour de notre thème “Emploi et Innovation” : l'emploi et l'innovation sont-ils des bons leviers pour communiquer sur le développement durable ? L'un d'entre vous a dit : “*Le développement durable est un moteur pour l'innovation et l'emploi*” et un autre : “*L'innovation est un moteur pour le développement durable*”. Ces deux phrases, que j'ai apprécées, me paraissent tout à fait exactes et on peut ajouter : qu'en est-il de la communication ? et comment associer les parties prenantes du développement durable dans la conduite de cette innovation et de ces solutions autour de l'emploi et des compétences ?

▼
“Faut-il fermer une usine polluante, quitte à supprimer l'emploi qui est lié à cette usine ?”
 ▲



Jean-Marie BUSSEUIL
Président de la CCI
de la Drôme

Je ne vais pas entrer dans le débat philosophique sur le développement durable. Je vais vous expliquer un peu l'expérience que nous avons à la chambre de commerce et d'industrie de la Drôme.

En 1998, la Drôme était le dernier département de Rhône-Alpes en termes d'emplois. À la suite de ce constat, nous avons recherché les points forts du département pour les mettre en évidence et essayer de les booster pour aider la création d'emplois et l'économie.

Comme vous le voyez, on ne parlait pas de développement durable à l'origine, même si nous nous y sommes pris de cette façon. Je vais vous donner un exemple parmi beaucoup d'autres. Un ingénieur, centralien, de Paris, que nous avons embauché, a été chargé d'aller voir dans les laboratoires ce que l'on pouvait transférer dans les PME, parce que les grandes entreprises n'ont pas besoin de nous.

Le département de la Drôme, vous le savez tous et on ne le sait que trop, est un très gros producteur de fruits et légumes. Il est le premier département français pour les pêches, nectarines, abricots, tomates industrielles, etc. Les problèmes rencontrés l'été par les agriculteurs nous ont interpellés et nous nous sommes demandé pourquoi ces fruits et légumes n'étaient pas employés davantage dans la transformation. Nous avons donc fait faire une étude – je vous donne ce seul exemple parce que nous n'aurons jamais le temps de tout faire – afin de savoir comment étaient utilisés les pêches, les abricots, les nectarines, etc., qui sont les produits et les productions phares de la Drôme dans le monde.

Sur les 95 produits, nous en avons retenu 27. La plupart étaient, Dieu merci, fabriqués en France. Nous avons donc travaillé avec les entreprises du secteur de l'agroalimentaire de la Drôme pour voir si elles pouvaient être intéressées par ces 27 produits. Des tests consommateurs ont été menés avec ces entreprises. Finalement, 7 nouveaux produits sont fabriqués maintenant dans la Drôme à la suite à cette étude.

Vous voyez quelle a été la démarche que j'avais voulu initier à l'origine. Je voulais que cela se répercute sur l'économie et l'emploi, dans les différents secteurs où la Drôme était leader.

Concernant la production agricole, le département de la Drôme est toujours le premier dans l'agriculture biologique et les plantes médicinales et aromatiques, ces dernières étant produites à 35 % dans la Drôme et à 90 % en Rhône-Alpes. Nous avons donc essayé de travailler sur ces différents domaines.

▼
**“Certains secteurs,
en France, sont négligés,
notamment le domaine
de la construction
en bois”**
▲

Nous avons fait faire des études sur la consommation de ces produits et nous nous sommes aperçus que les produits issus de l'agriculture biologique avaient un avenir dans l'agroalimentaire et la cosmétologie, ainsi que les plantes médicinales puisque nous avons aussi travaillé avec des laboratoires pharmaceutiques.

Nous avons essayé de développer cette filière et nous nous y sommes fait une certaine place, à tel point d'ailleurs que les chambres de commerce françaises nous ont désignés comme étant la chambre de commerce “référente” dans ce domaine. Nous avons eu également l'opportunité de représenter la France à Nuremberg, en Allemagne, lors du salon Biofach qui est la plus grande manifestation de produits biologiques dans tous les domaines.

Certains secteurs, en France, sont négligés, notamment le domaine de la construction en bois. La filière bois qui existait fonctionnait plutôt bien, mais elle demandait à se développer. Comme ce domaine nous a particulièrement intéressés, nous avons envoyé un ingénieur bois en formation à l'École polytechnique de Lausanne auprès de laquelle il a pu acquérir tous leurs savoirs. Il possède donc une compétence totale dans ce domaine et cela nous permet d'aider des entreprises à promouvoir ces constructions et les nouvelles possibilités d'utilisation du bois.

Travaillant moi-même dans le bâtiment, j'étais intéressé par les produits et les nouveaux matériaux pour l'éco-construction. Nous avons essayé de regarder un petit peu ce qui se faisait. Nous avons donc réalisé ce travail avec les industriels et les professionnels.

Finalement, tout ce que nous avons trouvé d'assez remarquable dans le département convergait vers des produits de grande qualité, ce que nous pourrions appeler le développement durable – nous avons vu qu'il est possible d'expliquer ce qu'est le développement durable de différentes manières-, mais il manquait la recherche et l'innovation.

Grâce au CEA de Pierrelatte, nous avons découvert trois techniques ultra-performantes qui n'étaient pas utilisées ou très peu au niveau mondial.

L'une d'elles est complètement nouvelle : on utilise les champs électriques pulsés qui permettent de débactériser tous les produits qu'on peut rendre liquides ou semi-liquides. Nous avons travaillé avec l'INRA, bien entendu, et les industriels de la profession. Deux d'entre eux vont d'ailleurs utiliser cette nouvelle technique dans la débactérisation de certains produits et cela intéresse beaucoup également l'agroalimentaire.

La deuxième technique utilise de l'H₂O supercritique. De l'eau est portée à un état supercritique, ce qui lui confère des caractéristiques complètement étonnantes qui lui permettent de détruire toute la chaîne carbonée. Les dioxines et tous les produits issus de l'industrie chimique peuvent donc être brûlés d'une façon complètement écologique, car il ne se produit que de la vapeur d'eau et du gaz carbonique.

Cette technique est connue depuis quelques dizaines d'années, mais les chercheurs n'avaient pas réussi à soulever deux verrous technologiques, qui nous paraissent bizarrement tout à fait minimes, à savoir : la résistance des matériaux et le colmatage des canalizations. Cela semble tout simple mais ils n'y arrivaient pas. Certains sels minéraux contenus dans ces produits ne se détruisaient pas et le procédé se bouchait donc tout de suite. Le CEA a réussi à lever ces deux verrous technologiques et nous sommes sur le point de réaliser une plate-forme pilote de ce système avec les industries chimiques de la région Rhône-Alpes. Elle ne fonctionne pour l'instant que pour la région Rhône-Alpes dont elle est largement capable de détruire tous les déchets industriels et chimiques.

Le troisième procédé est également connu. Il est utilisé dans l'industrie pour décaféiner

“Tout notre travail allait dans le sens de la haute technologie qui préservait l'environnement”

le café chez Maxwell, très importante entreprise, leader mondial dans ce domaine, et dans une entreprise allemande pour enlever l'amertume du houblon afin de fabriquer des bières ayant toujours le même goût. Cette technique permet d'extraire toutes les molécules des matières organiques et de les concentrer. Elle permet de traiter beaucoup de choses, tant dans l'industrie pharmaceutique (extraction pour les plantes médicinales) que dans l'industrie agroalimentaire, avec lesquelles nous travaillons.

Nous avons par ailleurs – ce qui est nouveau – fait déposer par des industriels de la Drôme et un industriel de l'Ardèche des brevets dans le monde entier pour tanner le cuir avec ce procédé qui est complètement révolutionnaire. On n'utilise plus d'eau et on n'a plus aucun rejet d'effluents composés de métaux lourds et autres. C'est donc complètement écologique.

Bien que ce soit une excellente chose, les industriels n'ont pas les moyens financiers de laisser de côté leurs usines actuelles pour en construire de nouvelles. Finalement, ce seront sans doute un jour les normes qui obligeront les industriels à passer ce stade, mais les brevets ont été déposés dans le monde entier.

Tout notre travail allait dans le sens de la haute technologie qui préservait l'environnement : les matériaux comme le bois qui, par nature, préservent l'environnement, l'éco-construction et les produits bio. Dans ce domaine, il y a beaucoup à faire.

Nous avons donc décidé de créer un pôle que nous avons appelé INED (Innovation pour l'environnement et l'économie durable). Nous avons fait très attention à la dénomination, car nous ne voulions pas mettre “développement durable” mais “économie durable”, ce qui est toute la nuance, puisque notre travail consiste à faire de l'économie. Le développement durable est beaucoup plus philosophique, nous l'avons vu tout à l'heure, et avant que tout le monde se mette d'accord... Nous avons voulu marquer cette façon de procéder en donnant un nom qui nous semblait évocateur de l'économie.

Nous avons également aidé, avec l'agence ARATEM Rhône-Alpes, à la création d'un pôle “Traçabilité” dans la Drôme. Ce sera un des trois pôles européens avec ceux de Manchester et de Dortmund. L'école d'ingénieurs, ESISAR, qui s'y trouve est financée en partie par la chambre de commerce de la Drôme.

Dans ce pôle “Traçabilité”, il existe un savoir-faire énorme dans le domaine de la RFID. Cela va même beaucoup plus loin puisqu'on peut même tracer maintenant les molécules, mais je n'entrerai pas dans le détail. La traçabilité me semble donc être indispensable pour contrôler, dans certains cas, ce qui peut être durable.

À Valence, nous avons un port de commerce et nous nous impliquons beaucoup pour le développer grâce, notamment, à l'utilisation de containers en vue de remplacer les camions sur l'autoroute A7. Vous savez ce qu'il en est si vous la prenez pour aller en vacances ou pour remonter !

Nous avons réussi à faire venir une entreprise allemande qui met à disposition des industriels des bateaux pour utiliser ces services

“Nous avons également aidé à la création d'un pôle Traçabilité dans la Drôme. Ce sera un des trois pôles européens avec ceux de Manchester et de Dortmund”

containers et nous avons déjà convaincu de grandes entreprises comme Lafuma, qui est une entreprise drômoise, de transporter la plus importante partie de son matériel dans ces containers. Cela nous semblait important.

En 1999, toujours dans le domaine du bois, nous avons créé un séchage-étuvage de bois pour les entreprises locales. Pour vous donner une idée du développement de la filière bois, partaient de Valence en fluvio-maritime, sans rupture de charge à Fos, de 4 000 tonnes de bois par an et, en trois ans, nous sommes passés à 40 000 tonnes. Les fluvio-maritimes exportent donc de Valence du bois qui est séché, étuvé, qui peut être scié, bref... c'est quelque chose d'important. Ce bois ne vient pas seulement de Rhône-Alpes ou de la Drôme, mais également d'Auvergne et du Jura, sinon le volume ne serait pas assez important.

Le système de séchage-étuvage nous a permis d'utiliser la technique du chauffage du bois qui remplace le traitement chimique des bois d'emballage tout en ayant les mêmes vertus puisqu'il détruit les larves et autres. Nous sommes les seuls en France à le faire et nous sommes agréés pour tous les pays, car de plus en plus les pays exigent que le bois d'emballage soit traité avant d'être exporté chez eux. Nous chauffons donc le bois d'emballage, des palettes et autres pour pouvoir exporter ces produits dans les pays qui l'exigent comme la Chine ou les États-Unis.

Notre port de plaisance fluvial est le premier de France puisque nous avons 500 anneaux. Nous travaillons avec la FRAPNA et d'autres organismes pour essayer de bâtir autour du port un milieu naturel où se retrouvent de nombreux oiseaux, des poissons aussi, bien sûr, et où la flore et la faune sont particulièrement bien préservées.



Nous espérons obtenir le label "Pavillon bleu d'Europe", ce qui serait une première pour un port fluvial.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, nous avons mis en place une opération "Bistrots de pays" – ce que j'estime être également du développement durable – qui a été inventée non pas en Drôme mais à Forcalquier dans les Alpes-de-Haute-Provence. Nous avons repris à notre compte cette façon de voir les choses et je dois dire que c'est extrêmement intéressant.

Nous avons mis en place une opération *Bistrots de pays*, inventée non pas en Drôme mais à Forcalquier dans les Alpes-de-Haute-Provence

De nombreux villages magnifiques se meurent, car ils ont de moins en moins d'habitants, plus aucun commerce, plus rien. L'idée était donc d'implanter des commerces multiservices qui puissent aussi bien servir de l'essence qu'à boire et à manger, vendre des timbres ou donner quelques lettres, servir de distributeur de billets, proposer de l'épicerie, etc., ce qui permet aux commerçants, même avec un potentiel d'habitants très faible, d'arriver à bien vivre. En plus, ces commerçants servent parfois aussi d'animateurs dans ces villages en organisant des bals et autres manifestations l'été. C'est particulièrement intéressant. Tout cela permet de préserver l'emploi et de conserver une vie sociale dans ces villages. Je crois que cela fait aussi partie du durable.

Nous avons mis en place des menus du terroir, toujours dans l'idée de faire travailler les gens du pays et de les garder chez eux. Nous avons également créé une formation de cuisiniers qui utilisent principalement des produits de la Drôme, ce qui implique les agriculteurs, les petits producteurs, etc.

J'ai fait l'inventaire un peu rapide de ce que nous faisons, mais si vous avez des questions, je suis à votre disposition.

J'ajouterai que nous nous sommes aperçus, lorsque nous avons décidé de faire l'INED et d'aller dans ce sens, que le développement durable était inéluctable et, par conséquent, que les entreprises devaient être impliquées. Nous nous sommes dit qu'il fallait mieux aider les entreprises à passer ce cap, à innover, à avoir de nouveaux produits, pour qu'elles se positionnent, dans un avenir proche, puisque ce genre de choses va être exigé de plus en plus.

La région Rhône-Alpes organise d'ailleurs un colloque la semaine prochaine afin que la commande publique, au travers des marchés publics, utilise de plus en plus le développement durable, ce qui est une des façons aussi de créer de l'emploi. Cela permettra peut-être d'éviter des délocalisations et des désaffections d'entreprises dans certains métiers.

Marie BOUCHEZ Je tiens à le souligner parce que c'est également intéressant : toute l'action que vous menez d'un point de vue local est accompagnée de formations des acteurs au développement durable.

Jean-Marie BUSSEUIL Tout à fait.

Olivier DEBIGEON Économie durable, innovation, de l'étude à la création d'activités innovantes qui génèrent de l'emploi. Vos réactions et vos témoignages, notamment autour des questions de cadrage que j'ai pu poser au départ.

Un intervenant J'ai trouvé votre intervention très intéressante, car on sentait vraiment, dans votre discours, que cela se rapportait au développement durable.

Vous avez parlé d'économie durable et c'est le mot "durable" qui m'intéresse en premier. Par exemple, accepteriez-vous l'implantation dans votre département d'une entreprise très importante qui fabriquerait des mines anti-personnel, même si elle crée 1 000 emplois et qu'elle est favorable à l'économie ?

Je pense que le développement durable doit aussi donner du sens à l'entreprise. Il est

“Accepteriez-vous l'implantation dans votre département d'une entreprise qui fabriquerait des mines anti-personnel, même si elle crée 1 000 emplois”

bon de connaître le métier de l'entreprise parce que certaines entreprises sont plutôt du côté de la solution que des problèmes. Je ne porte pas de jugement de valeur. C'est un état de fait. C'est la société actuelle, mais, aujourd'hui, on est obligé de réfléchir à cela si on veut que cela change, sinon cela ne changera jamais.

Jean-Marie BUSSEUIL Je dirai simplement qu'il appartient aux politiques et aux États, à ceux qui initient le développement durable, de fixer ces règles. Moi, je ne me vois pas refuser une usine ! Je ne pense pas qu'on refasse un jour des mines anti-personnel, mais...

L'intervenant C'était un exemple.

Jean-Marie BUSSEUIL Prenons une usine d'armement, par exemple. Si une telle usine décidait de venir dans la Drôme créant ainsi 1 000 emplois, compte tenu du nombre de chômeurs dans ce département, je la prendrais car si je ne la prenais pas, elle irait ailleurs, de toute façon.

Olivier DEBIGEON Merci beaucoup. Votre interpellation sur la question du sens est extrêmement importante.

Une intervenante Je voulais juste savoir, monsieur, quelles ont été finalement les conséquences sur l'emploi de tout ce que vous avez engagé dans la Drôme, en comparaison de la situation antérieure ?

Jean-Marie BUSSEUIL Tout a été initié en 1998 et cela a mis du temps pour se mettre en place. On peut dire que des emplois ne se créent autour de cela que depuis deux ou trois ans.

Je n'ai pas de chiffres très nets à vous donner mais, en 2003, le département de la Drôme, qui est toujours celui qui a le plus de chômage en Rhône-Alpes, est celui qui, contrairement à tous les autres départements de la région, a créé davantage d'emplois qu'il ne s'en ait détruit. C'est la réponse que je peux vous donner.

Un intervenant Il est important d'ajouter que vous mettez les entreprises dans une posture d'anticiper la réglementation afin qu'elles ne se laissent pas dépasser par les événements. Les entreprises que vous accompagnez ont ainsi probablement plus de capacité à perdurer dans le temps et à être leaders sur leur marché.

Jean-Marie BUSSEUIL Oui. Il faut leur donner les moyens de rester longtemps sur le marché. Il n'est pas impossible que la technique du champ électrique pulsé soit diffusée, par exemple, dans cinq ans et que les Chinois l'utilisent, mais nous aurons déjà passé cinq ans et, d'ici là, nous aurons trouvé autre chose.

Patrick LEGRAND La question qui m'a été posée tout à l'heure sur mon pessimisme de procédure est tout à fait intéressante. Pensez donc : la société produit la science à son image ! Il ne faut pas oublier que la science produit et conduit aussi à des catastrophes climatiques.

Concernant le thème et l'aspect basique que vous avez évoqués, une première question : toute innovation est-elle par nature compatible avec le développement durable ? Oui ou non ? Non. Il faut donc bien trouver un certain nombre de critères, et cela est urgent parce que cela signifie que cela touche la nature même de l'innovation. Je pense qu'il faut y réfléchir, sinon on peut mettre ce qu'on veut dans le terme "innovation" et l'appeler "durable".

“Il ne faut pas oublier que la science produit et conduit aussi à des catastrophes climatiques”

En ce qui concerne l'acceptabilité des projets, cette question fait partie des "vieilles questions" de l'école des Ponts et Chaussées, que celle-ci a dépassées. L'autoroute, par exemple, c'est pour le bien de tous, mais si les gens ne l'acceptent pas, il est nécessaire d'apporter un peu de "vaseline" pour la faire accepter, c'est ce qui s'est passé dans le secteur de l'A 51. (*Rires.*) Il faudra donc revoir la question de l'acceptabilité, car ce n'est pas vraiment démocratique.

Le développement durable pose aussi des questions de gouvernance, de débats, etc. Lorsqu'on construit des choses de façon linéaire, on arrive toujours à des oppositions que l'on traite d'irrationnelles alors qu'elles sont tout aussi rationnelles que le reste.

Je ne suis pas chercheur – je vous le dis d'emblée, comme cela, on ne peut pas me renvoyer dans les limbes de l'intellect parfait-, mais j'observe que c'est aussi une question d'organisation, avec des profils et des compétences, et d'organisation des entreprises.

J'ai beaucoup travaillé, et ce depuis le début, sur les organismes génétiquement modifiés. Je peux donc vous dire que ce n'est pas seulement une question d'erreur de laboratoire, mais de management et de philosophie de la production. Les premières personnes qu'il aurait fallu "virer", ce sont les présidents de ces entreprises ! Ce sont des questions fondamentales et d'organisation de la vie des entreprises. Je vais vous donner un exemple, puisque nous avons ici de nombreux élus.

Il existe sûrement des pépinières d'entreprises, puisque cela se fait, au sein de vos communes. Ces pépinières d'entreprises sont-elles organisées de façon traditionnelle, c'est-à-dire par métier sectoriel, ou bien réorganisées – par exemple sur la question des organismes génétiquement modifiés, la transgénése, etc. – avec des équipes un peu complexes, qui ne sont pas, bien évidemment, des spécialistes du gène mais d'autres choses et qui s'occupent de l'évaluation et de l'éthique ?

Lorsque l'on connaît l'organisation de l'entreprise, on peut dire si l'innovation produite sur un domaine particulier est compatible ou non.

Je connais bien les pépinières d'entreprises et les organismes de recherche, Génomôle ou Génomplan en Île-de-France, par exemple, qui sont construits sur un modèle d'organisation vieillotte de la production de l'innovation qui date de 1950. Or tout le monde sait que 1950, ce n'est pas 2050. On risque de rater quelque chose.

“Les pépinières d'entreprises et les organismes de recherche sont construits sur un modèle d'organisation vieillotte de la production de l'innovation qui date de 1950”

Il faut donc reconstruire et organiser. La question de l'organisation est extrêmement importante.

Fabrice FLIPO Je voulais remettre l'accent sur l'argument : "*Si ce n'est pas moi, c'est l'autre*" que l'on entend tout le temps dans la compétitivité internationale.

L'innovation est justement au service de "*si ce n'est pas moi, c'est l'autre*". On veut faire les OGM pour être les premiers à obtenir les brevets et tant pis si cela provoque des dégâts ! Je pense que ce qui a été dit sur l'entreprise est vraiment fondamental pour la compétitivité et cela rejoint la question qui vient d'être soulevée : on veut avoir, en fait, le beurre et l'argent du beurre, et l'argent des OGM sans avoir les problèmes des OGM.

Si on pose la question à une communauté et qu'on re-localise le problème – toute la question est de re-localiser le problème–, quel est le territoire pertinent ? Dans ce cas, le territoire doit se demander s'il a le droit de reporter tous les coûts sur d'autres territoires, sur les générations à venir, ou s'il doit simplement affronter ses propres questions.

Il me semble vraiment fondamental de retrouver le lieu où ces questions peuvent être posées sans évacuer une partie du problème en disant : "*Si ce n'est pas moi, c'est l'autre*" ou des choses dans ce genre.

Jean-Marie BUSSEUIL Je suis là pour vous expliquer ce que nous faisons et vous essayez de m'amener sur un terrain où nous n'avons jamais eu à nous poser ce type de question. Votre problème, finalement, est celui de la gouvernance et de gouvernement.

Moi, je ne suis pas là... À mon petit niveau, j'essaie de créer des emplois dans ce domaine.

Un intervenant C'est très bien. C'est fantastique. Je crois qu'il voulait dire : soit on fait toujours plus de la même chose, soit on initie un véritable changement.

Jean-Marie BUSSEUIL Oui, mais le changement, je le fais à mon niveau.

L'intervenant C'est très bien. C'est fantastique ce que vous faites ! On ne cherche pas du tout à critiquer ou à porter un jugement de valeur. C'est vraiment bien et je pense que vous générez sans doute plus d'emplois et que vous allez en générer bien plus que ce que vous imaginez. C'est vraiment bien. Il y a vraiment une haute technologie...

Jean-Marie BUSSEUIL De nombreuses entreprises s'installent autour de ce pôle.

L'intervenant En Languedoc-Roussillon, avec des PME et des PMI, le taux de chômage est très élevé. Les responsables des PME que j'ai rencontrés n'en ont rien à faire du développement durable. Ils ont la tête dans le guidon, ils travaillent quinze heures par jour. Tout cela, c'est uniquement une histoire de compromis.

Quand tout va bien, les chefs d'entreprise peuvent s'y intéresser un peu, s'ils ont une légère sensibilité. Mais s'ils ne sont pas déjà sensibilisés, si l'entreprise ne fonctionne pas très bien, je peux vous dire, d'après leurs témoignages, que cela ne les intéresse pas, et c'est normal.

Je le répète, ce n'est pas un jugement de valeur. Cela veut dire qu'il y a un énorme besoin de sensibilisation général.

Jean-Marie BUSSEUIL J'aimerais pouvoir répondre parce que, finalement, la question est posée.

Les chefs d'entreprise de la Drôme ont les mêmes problèmes que ceux de Montpellier. Ils ont également le nez dans le guidon, mais nous nous posons en interface entre les choses qu'ils ne pourraient pas obtenir, ou qu'ils voient de loin, et leurs propres problèmes. Nous essayons, par exemple, d'adapter les techniques du CEA pour fabriquer leurs nouveaux produits. Voilà notre ambition.

Nous avons des productions agricoles pléthoriques dont personne ne sait que faire. Il est possible de les transformer, nous le faisons et nous les aidons à le faire parce qu'ils ne pourraient pas le faire tout seuls. Cela, c'est de notre responsabilité à notre niveau.

Il y a des responsabilités à tous les niveaux et au plus haut niveau, c'est la question que vous avez posée, ce n'est pas ma responsabilité mais celle des États.

“Il ne faut pas oublier cette notion de lien social, des créations de services”

Olivier DUBIGEON Fabrice Flipo a parlé de la question de la pertinence du territoire pertinent. Elle est importante et elle n'enlève pas la question sur le terrain.

Marie BOUCHEZ Il y a également le problème de l'alternative économique. Nous sommes sur un modèle “OGM”, ce qui est peut-être intéressant pour la recherche.

Pour le développement durable, nous avons aussi cette notion économique importante d'innovation, mais sur les territoires nouveaux. Il ne faut pas oublier cette notion de lien social, des créations de services....

Marceau BERTERO-NIEL La question était : où se décide l'innovation ?

Tout à l'heure, on nous disait : “*L'innovation produit-elle du progrès ?*”, mais on ne peut pas savoir qui est habilité. Sont-ce les politiques ?

Vous, vous avez raisonné en termes de stratégie de développement économique. L'innovation est une des conditions du développement, mais la recherche initiale n'était pas de faire de l'innovation pour l'innovation.

Lorsque les chercheurs et la science disent que l'innovation va dans le bon sens, qui décide des orientations ? Est-ce l'Assemblée nationale ? Sont-ce les écoles ? Est-ce un chercheur fou qui va trouver quelque chose ?

C'est parce qu'on en a souvent parlé que je le dis : à quel endroit qualifie-t-on l'innovation de développement durable ?

Philippe GIRARD Pour parler de territoire, en PACA, 90 % de petites entreprises essaient de sauvegarder leurs emplois car leurs responsables ne font que développer l'idée qu'ils ont eue un jour et qui leur permet d'avoir un chiffre d'affaires, un salaire et de payer leurs salariés. S'il n'y a pas d'institutions, de force publique qui font ce dont a parlé Monsieur sur l'éthique, sur les évaluations, etc., les entreprises n'y arriveront pas.

En PACA, 650 entreprises ont plus de 50 salariés. Dans le département des Bouches-du-Rhône, 691 entreprises ont plus de 50 salariés. On demande toujours aux mêmes entreprises de faire des choses.

En France, innove-t-on ? En France, a-t-on envie de créativité ?

Au sens plus générique, l'innovation pour le développement durable, c'est l'innovation tout court. En France, innove-t-on ? En France, a-t-on envie de créativité ?

Vous avez parlé de directeurs des ressources humaines. Nous nous sommes aperçus que les directeurs de ressources humaines veulent prendre de moins en moins de risques. Ils veulent des personnes qui viennent des Mines, qui ont fait des études, etc., et les personnes qui sont hors du moule sont de moins en moins nombreuses.

L'innovation, la créativité, commencent par des prises de risques pour justement faire avancer la société. Or, aujourd'hui, la société est sclérosée parce qu'elle a peur. Elle reste donc dans la sécurité et elle n'élargit pas ses horizons et a besoin des forces extérieures des institutions, de l'État, des organismes, des associations, pour venir secouer tout cela et l'aider.

